

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2018 – 19H30

PRÉSENTS: DAVAYAT A. – JANKOWSKI G. - LITWINSKI N. – VIDEAU JY. - BLANC H. – LE CLANCHE H - DUVAL C – CHARDONNET P.

ABSENTS DELCHET F – COURTIN JD– DUBOIS V.

Le Conseil Municipal a désigné LE CLANCHE Hervé comme secrétaire de séance.



Travaux d'aménagement en traverse de la D.R 211 (3^{ème} tranche)

Le conseil départemental a donné son aval pour la réalisation des travaux d'aménagement sur la R.D 211 (3^{ème} tranche).

La participation du département est de 108 000€ et celle de la commune de 72 000 € HT

Le conseil valide à l'unanimité des présents le plan de financement de 72 000 € et donne l'autorisation de signature de la convention à Mme le Maire.

En parallèle, seront repris les réseaux d'eaux pluviales, assainissement et eau potable sur les rues adjacentes.

Définition des missions du service commun ADS

La communauté d'agglomération a pris en charge l'instruction des actes d'urbanisme des communes ex Limagne d'Ennezat.

Afin de garantir un fonctionnement coordonné sur le territoire de RLV les différentes conventions doivent être harmonisées.

Doivent être définis les modalités de travail entre le Maire et le service instructeur et les modalités financières

Le conseil valide à l'unanimité des présents la contribution au service.

Vitrail

L'assurance a remboursé partiellement le vitrail, la commune doit encaisser le chèque. Le complément sera réglé au vu de la facture.

Le conseil valide à l'unanimité des présents l'encaissement du chèque d'assurance.

Questions diverses

Columbarium : Nécessité de mettre en place un nouveau module de 6 emplacements. Accord est donné au Maire pour la commande.

PLUi. : La communauté d communes a voté l'arrêt de PLUi. Un avis doit être donné par le Conseil Municipal. Les explications sont fournies par Mme le Maire qui présente le dossier et le plan de zonage.

Une synthèse des documents sera envoyée aux conseillers pour lecture.

Rappel du vide grenier du 10 juin

La manifestation du 14 juillet aura lieu le jour même. L'information sera donnée dans les boîtes aux lettres.

Affiché en Mairie le 28 mai 2018

**Madame le Maire,
Annick DAVAYAT**